

Arthur CORNETTE

Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier des Palmes Académiques
Chevalier du Mérite Social

Directeur honoraire de C.E.G.
Ancien membre
du Conseil Supérieur
de l'Education Nationale

Ancien Combattant
et Prisonnier évadé
Ancien membre
du Comité d'arrondissement
de Libération

MAIRE D'HELLEMMES
Conseiller Général du Nord

Candidat du
PARTI SOCIALISTE

●

Son remplaçant éventuel :



Roger LAURENT

Secrétaire Général
du Centre Régional
de Transfusion Sanguine

Administrateur du Théâtre
Populaire des Flandres

Ancien Membre
des Réseaux de Résistance
Bordeaux-Loupiac et Brutus

Père de 3 enfants
Fils d'Augustin Laurent
Maire de Lille

ELECTIONS LEGISLATIVES
DE NOVEMBRE 1962

4e CIRCONSCRIPTION
DE LILLE

Electrices, Electeurs

de Lille-Est et Lille Sud-Est, Hellemmes, Lezennes, Ronchin, Fâches-Thumesnil.

Le Référendum d'Octobre appartient déjà au passé. La France et la République continuent. Il s'agit maintenant de gouverner dans **la Paix civile.** C'est pourquoi vous êtes appelés à élire l'Assemblée Nationale, que la Constitution de 1958 investit du Pouvoir législatif, c'est-à-dire du Pouvoir de faire des lois.

C'est la **séparation des pouvoirs** : exécutif, législatif et judiciaire, qui caractérise le régime républicain. Certes, il faut **un Exécutif stable** et possédant de l'autorité, mais en contrepoids, il faut **un Judiciaire indépendant et un Législatif** jouant effectivement et efficacement son rôle de mandataire du suffrage universel **et non une « Assemblée d'esclaves ».**

Il est donc indispensable, pour **sauvegarder les libertés démocratiques,** pour **garder à la France sa grandeur** dans un monde pacifié, pour la placer **à l'avant-garde du progrès social,** que le suffrage universel envoie siéger à l'Assemblée Nationale : **des Républicains authentiques** qui soient en même temps **des hommes avertis, compétents et actifs, des administrateurs éprouvés,** capables d'analyser les grands problèmes qui vont les solliciter et de participer à les résoudre dans **l'INTERET SUPERIEUR DU PAYS ET DE LA REPUBLIQUE.**

C'est en tenant compte de ces impératifs que le PARTI SOCIALISTE présente à vos suffrages la candidature d'

Arthur CORNETTE

LES ERREURS DE L'ASSEMBLÉE DÉFUNTE

La majorité U.N.R. de l'Assemblée défunte a commis des erreurs graves et de très lourdes fautes parmi lesquelles il suffit de rappeler :

- L'abandon de ses prérogatives et sa soumission servile.
- La suppression de la Retraite du Combattant.
- La franchise de 3.000 francs de la Sécurité Sociale.
- Les 500 milliards consacrés à la « Force de Frappe ».
- La misère des vieux.
- La révolte des paysans.
- Le sabotage de l'Education Nationale.
- Le retard des salaires sur les prix tandis que les grandes sociétés accumulaient les capitaux.

Certes, la Guerre d'Algérie a pris fin. Mais il convient de préciser que le **Parti Socialiste**, soucieux d'aboutir à une Paix juste et démocratique, **a soutenu la politique algérienne du Général de Gaulle** dès qu'elle rejoignit les points essentiels de celle définie par Guy Mollet quand il était chef du gouvernement : Cessez-le-feu - Négociations - Elections libres, c'est-à-dire : autodétermination.

Or, cette politique de paix avait été, à l'époque, violemment combattue par ceux-là même qui, après avoir été élus sur un programme comportant **le maintien** à tout prix **de l'Algérie Française**, (ce qui aurait entraîné la prolongation de la guerre à outrance), devaient s'y résigner quand de Gaulle, en définitive, l'a adoptée.

Demain, il faudra juguler et détruire l'O.A.S. envers laquelle on a montré jusqu'à présent trop de faiblesse, sinon de complaisance. Les anciens amis de ceux qui en sont les chefs et les exécutants sont-ils désignés pour effectuer l'opération ?

LES TACHES DE DEMAIN

Demain, il faudra, **dans un équilibre des pouvoirs et dans la stabilité gouvernementale** réalisée par l'instauration d'un gouvernement de législature :

- **Veiller à la sauvegarde de la République et de ses institutions ;**
- **Maintenir la valeur de la monnaie ;**
- **Favoriser l'expansion économique grâce à un plan économique et social orienté vers : le plein emploi - le logement - les constructions scolaires et la Réforme démocratique de l'Enseignement - le respect de la laïcité - le développement des œuvres sociales - la modernisation de l'agriculture - l'amélioration du sort des travailleurs, des pensionnés et des vieux ;**
- **Intégrer les Français revenus d'Algérie ;**
- **Assurer la présence active de la France dans les organisations internationales ;**
- **Construire l'Europe, œuvrer au Rapprochement des Peuples et à l'INSTAURATION DE LA PAIX DANS LE MONDE.**

C'est ce programme que le Parti Socialiste vous propose en faisant appel à vos suffrages en faveur de son candidat : **ARTHUR CORNETTE.**

*
* *

DANS UN REGIME VRAIMENT REPUBLICAIN, IL NE DOIT PAS Y AVOIR DE « CANDIDATURES OFFICIELLES OU SEMI-OFFICIELLES ».

Il serait question, dit-on, de « candidatures officielles », c'est-à-dire de candidats et de formations politiques choisis, investis et recommandés instamment par l'Exécutif, ou semi-officielles, certains candidats, laissant supposer, avec ou sans la complicité du Pouvoir, qu'ils possèdent son investiture.

Si nous en venions-là, ce serait un recul d'un siècle dans l'histoire, avec cette aggravation que **la pression morale** sur l'Electeur serait plus forte encore par l'utilisation abusive de la Radio et de la Télévision d'Etat.

Si on essayait ainsi de forcer les consciences en faveur de candidats mis « sous condition », la tentative échouerait certainement. Le peuple de France de 1962 prétend garder son libre choix. Au surplus, une Assemblée ainsi constituée serait tout à fait inutile.

Nous aimons espérer et croire qu'on jouera le jeu loyal et honnête des compétitions dans le respect de la conscience de l'Electeur et qu'on laissera ensuite à l'Assemblée Nationale ses prérogatives législatives dans une République modernisée.

POUR QUE CETTE ASSEMBLÉE PRATIQUE UNE POLITIQUE

de PAIX, de LIBERTÉ et de PROGRÈS SOCIAL

dès le premier tour de scrutin

VOTEZ pour Arthur CORNETTE

Maire d'Hellemmes - Conseiller Général de Lille-Est

et en même temps pour son remplaçant éventuel **Roger LAURENT**

Imprimerie O.S.A.P., 209, rue d'Arras, Lille

VU, LES CANDIDATS.